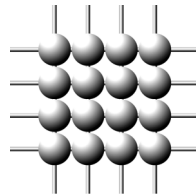


EDIVAT



Version 3.0
Janvier 2004

Tables des matières

Généralité.....	3
<i>Fonctionnement.....</i>	<i>3</i>
<i>Accès à EDIVAT.....</i>	<i>4</i>
Dossier pratique	5
<i>Configuration</i>	<i>5</i>
<i>Génération de la déclaration TVA</i>	<i>6</i>
<i>Transfert EDIVAT de la déclaration TVA.....</i>	<i>7</i>
♦ Sélection des données	7
♦ Sélection des dossiers.....	8
♦ Fichiers générés.....	9
<i>Envoi de la déclaration à l'Administration de la TVA</i>	<i>10</i>
<i>Réception et traitement des messages de réponse.....</i>	<i>11</i>

GENERALITE

Depuis le début 2003, l'Administration a mis en place un système d'envoi de déclarations TVA par voie électronique appelé « EDIVAT ».

Ce système est principalement destiné aux experts-comptables, comptables, conseillers fiscaux et fiscalistes qui déposent des déclarations périodiques à la TVA pour leurs clients. En première instance, sont visés les bureaux qui déposent un grand nombre de déclarations sur une base mensuelle. Il permet en effet d'envoyer simultanément jusqu'à 999 déclarations.

Par ailleurs, si l'on dispose d'un logiciel comptable qui permet de créer correctement des messages électroniques (déclarations) pouvant être acceptés par l'Administration et dans la mesure où l'on dispose aussi d'une connexion X-400¹, le recours au système EDIVAT peut également être intéressant, même pour un petit nombre de déclarations.

FONCTIONNEMENT

L'application EDIVAT est basée sur l'emploi de messages standardisés qui sont échangés entre le déposant et l'Administration via un réseau sécurisé X-400.

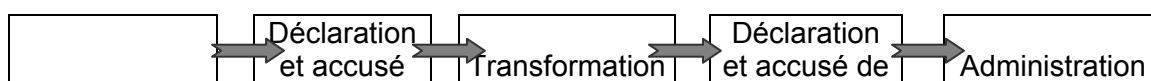
Le déclarant génère un fichier « EDIVAT » contenant les données standards d'une ou plusieurs déclarations TVA (un message « EDIVAT » peut contenir jusqu'à 999 déclarations). Le fichier est ensuite envoyé électroniquement à l'Administration via un réseau X-400.

Régulièrement, l'Administration contrôle sa boîte aux lettres électronique. Les messages reçus sont enlevés et soumis à son application EDIVAT.

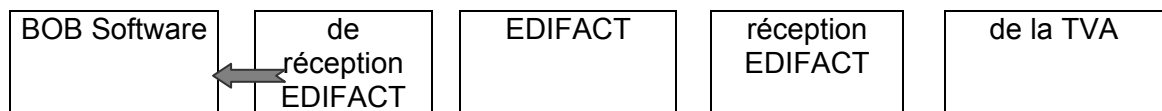
Pour chaque message correctement envoyé, l'Administration génère un accusé de réception confirmant l'exactitude des données (syntaxe, cohérence...).

Cet accusé de réception est envoyé électroniquement à l'utilisateur, qui devra ensuite vérifier que les déclarations transmises ont bien été acceptées par l'Administration et à quel moment elles ont été reçues. Si une erreur a été détectée, les déclarations envoyées sont considérées comme erronées et devront être renvoyées, après correction, à l'Administration.

Si l'utilisateur constate des erreurs dans les données envoyées via EDIVAT, celui-ci peut introduire une nouvelle déclaration TVA. L'office de contrôle local annulera la déclaration fautive et validera les nouvelles données.



¹ Un réseau X-400 est un réseau sécurisé utilisé pour l'expédition de messages électroniques



ACCES A EDIVAT

Tout d'abord vous devez faire une demande à l'Administration TVA à l'adresse suivante info.edivat@minfin.fed.be. Vous devez leur communiquer des données d'identification comme l'adresse X-400 à partir de laquelle vous décidez de transférer vos messages.

L'Administration vous envoie alors l'adresse de sa boîte électronique de test, ainsi qu'un mot de passe. La phase de test de 3 mois peut débuter.

Durant cette phase, vous devez continuer à envoyer vos déclarations papier en plus des messages « EDIVAT ». Les données contenues dans le message seront comparées aux données papier. Si au bout de la phase de test, aucune erreur ne survient, vous pouvez commencer à utiliser exclusivement le système « EDIVAT ».

Pour plus d'informations à propos de la phase de test, consultez le site officiel « EDIVAT » du ministère des finances : <http://minfin.fgov.be/portail1/fr/edivat/edivatfr.html>

DOSSIER PRATIQUE

CONFIGURATION

Les paramètres nécessaires à l'utilisation d'EDIVAT doivent préalablement être encodés dans l'onglet *TVA* du menu *Utilitaires | Configuration | Options*.

The screenshot shows the 'Options' dialog box with the 'TVA' tab selected. The 'TVA' sub-tab is active, displaying the following fields and options:

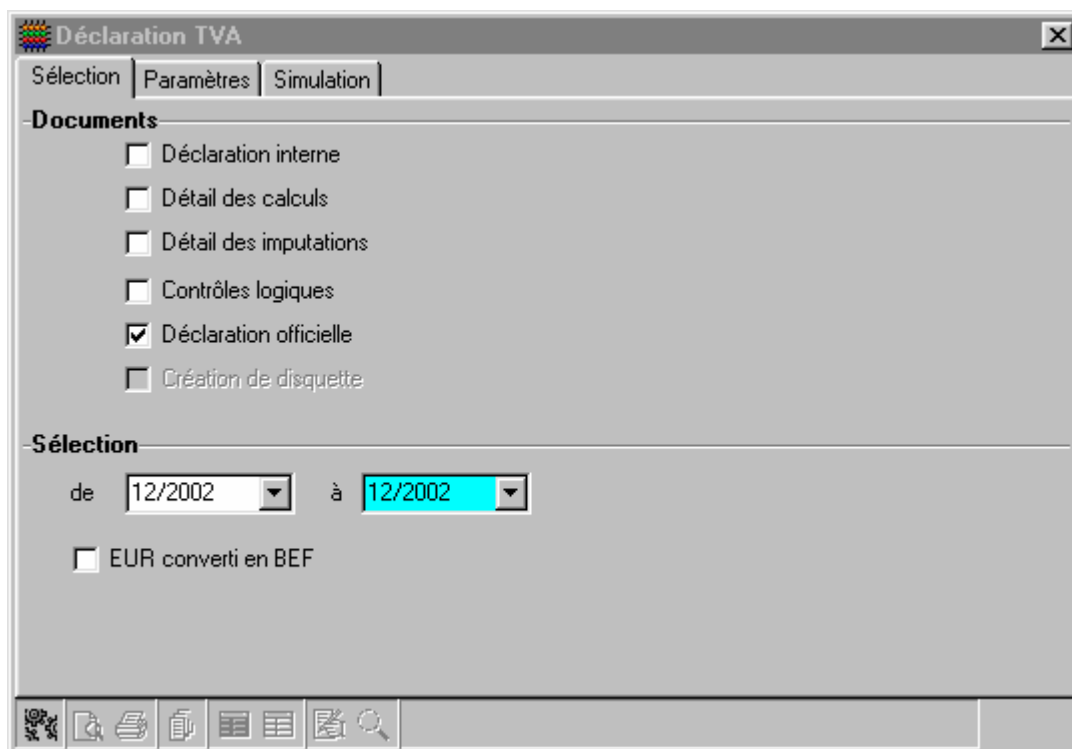
- Déclaration trimestrielle
- Cellule: []
- Comptable**
 - N° TVA: BE [432112630]
- Signataire**
 - Nom: [Térier Alain]
 - Qualité: [Administrateur Délégué]
- Changement de coordonnées**
 - Nom: []
 - Adresse: []
- EDIVAT**
 - Code: [999999]

Buttons: OK, Annuler

- **Cellule:** numéro d'identification propre à l'Administration de la TVA, que l'assujetti reçoit en même temps que son numéro de TVA.
- **Comptable:** numéro de TVA du comptable qui rentre le formulaire de déclaration TVA. Ce numéro n'intervient plus dans le calcul de la déclaration TVA mais est obligatoire pour l'envoi de la déclaration EDIVAT.
- **Signataire:** personne qui signe la déclaration TVA (gérant de l'entreprise...)
- **Changement de coordonnées:** les nouvelles coordonnées de l'assujetti doivent être modifiées en cas de changement d'adresse.
- **EDIVAT:** code d'accès pour l'envoi de la déclaration électronique à la TVA.

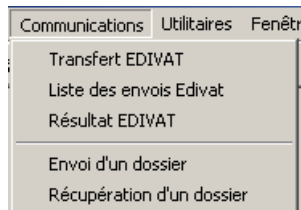
GENERATION DE LA DECLARATION TVA

Comme précédemment, la déclaration TVA est générée pour la période désirée via le menu *Impressions | Documents TVA | Déclaration TVA*.



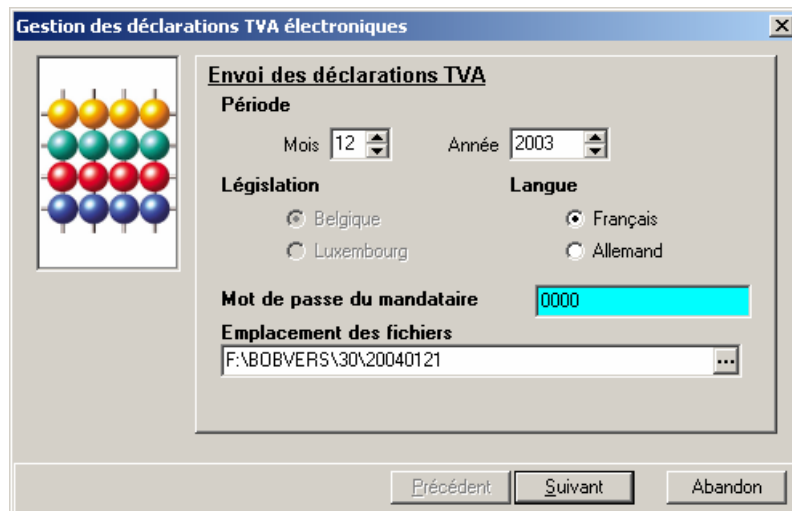
TRANSFERT EDIVAT DE LA DECLARATION TVA

Les outils pour les transferts de la déclaration EDIVAT se trouvent dans le module *Système*, dans le menu *Communications* | *Transfert EDIVAT*.



◆ Sélection des données

Une première fenêtre s'affiche et permet de sélectionner la période et le répertoire dans lequel sont sauvegardés les fichiers EDIVAT.

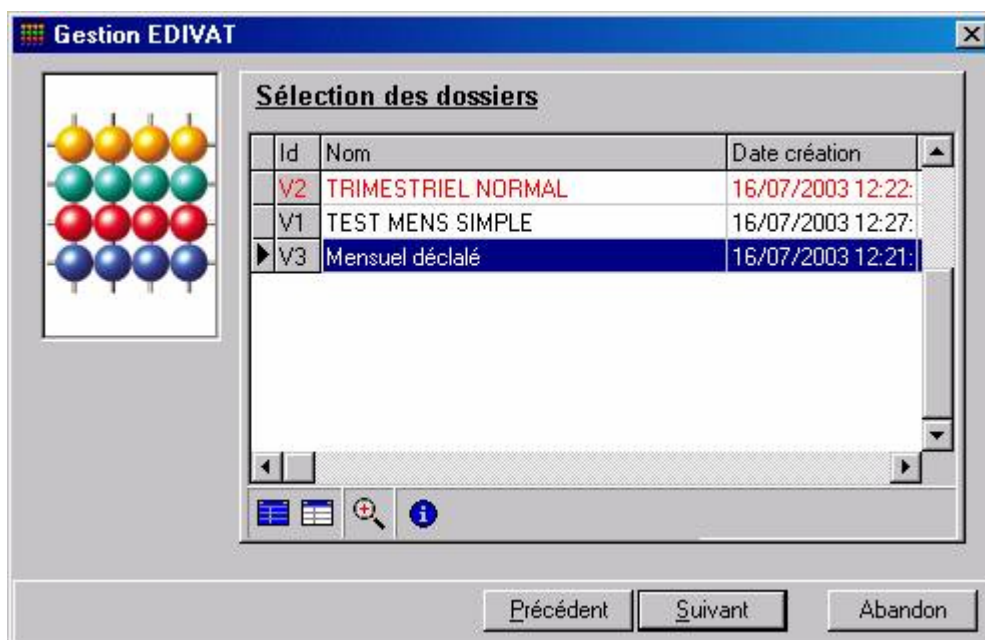



- **Période:** période concernée par la déclaration TVA. Pour les déclarations trimestrielles, il s'agit du premier mois de la période.
- **Mot de passe du mandataire:** lors du premier envoi d'une déclaration TVA par EDIVAT, le mandataire choisit un mot de passe. Celui-ci est envoyé à l'Administration avec la déclaration et sera demandé au mandataire pour chaque envoi ultérieur.
- **Emplacement des fichiers:** correspond au répertoire dans lequel sont sauvegardés les fichiers EDIVAT. Par défaut, c'est le répertoire de *TRANSFERT* défini dans le fichier *Bob.ini* qui est utilisé.

Ces fichiers doivent alors être envoyés à l'Administration via un réseau X-400 (par exemple Isabel).


◆ Sélection des dossiers

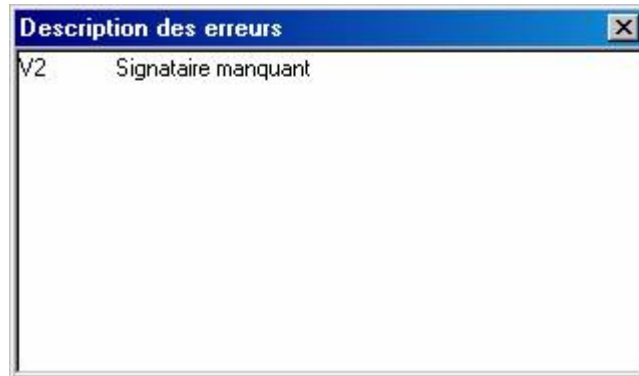
BOB génère la liste des déclarations TVA répondant aux critères de sélection de la période parmi les dossiers BOB. A partir de ce tableau, vous pouvez choisir les déclarations que vous décidez de générer.



L'icône  en bas du tableau permet de visualiser le détail de chaque déclaration, comme nous le montre l'écran suivant.

Case	Description	Val. Calculée	Val. Actuelle
A00	Base Ventes 0 %		0,00
A01	Base Ventes 6 %		0,00
A02	Base Ventes 12 %		0,00
A03	Base Ventes 21 %		0,00
A45	Base Ventes Cocontractant		0,00
A46	Base Livraisons Intracommunautaires		0,00
A47	Base Exportations extra CEE		0,00
A48	Base NC Livraisons Intracommunautaires		0,00
A49	Base NC sur autres opérations ventes		0,00
A81	Achats de marchandises		0,00
A82	Achats de biens ou services divers		0,00
A83	Achats de biens d'investissement		0,00
A84	Notes de crédit reçues / grille [86].		0,00
A85	Autres notes de crédit reçues		0,00
A86	Base acquisitions intracommunautaires		0,00

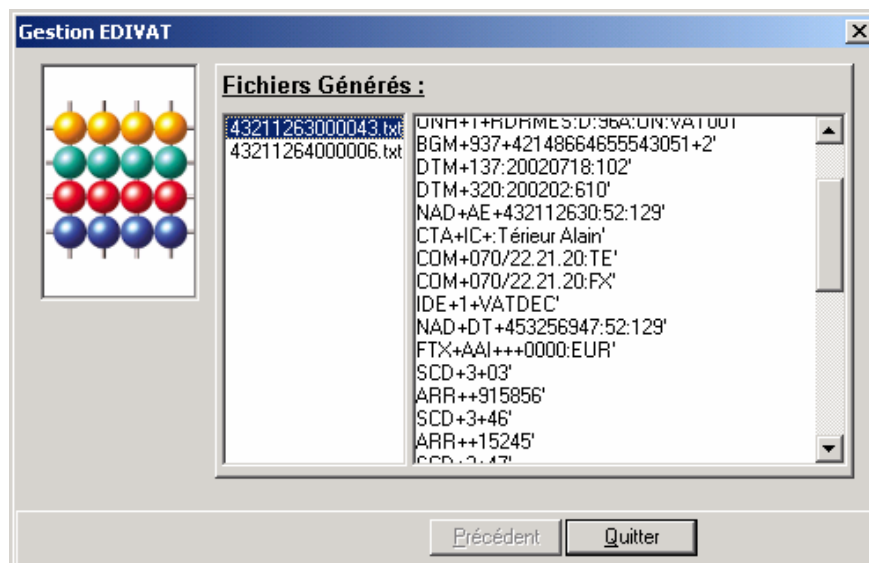
Si une ligne se trouve en rouge, c'est que BOB a détecté une erreur lors des tests préliminaires. L'icône  permet de visualiser les erreurs détectées par BOB:



◆ Fichiers générés

A la fin de la génération, vous pouvez visualiser les fichiers créés. Le nom est constitué de la concaténation du numéro TVA du comptable et d'un itérateur sur 5 chiffres.

Si les déclarations contiennent des numéros de TVA de comptables différents, plusieurs fichiers sont automatiquement créés.



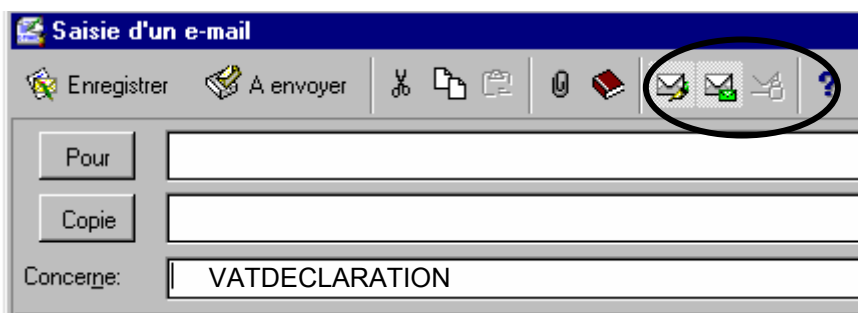
ENVOI DE LA DECLARATION A L'ADMINISTRATION DE LA TVA

L'envoi d'une déclaration à l'Administration est réalisé via un réseau capable d'envoyer et de recevoir des messages X-400 (Isabel, par exemple).

Un tel envoi est soumis à de nombreuses contraintes qui vous sont transmises par l'Administration lors de votre demande.

En voici les grandes lignes:

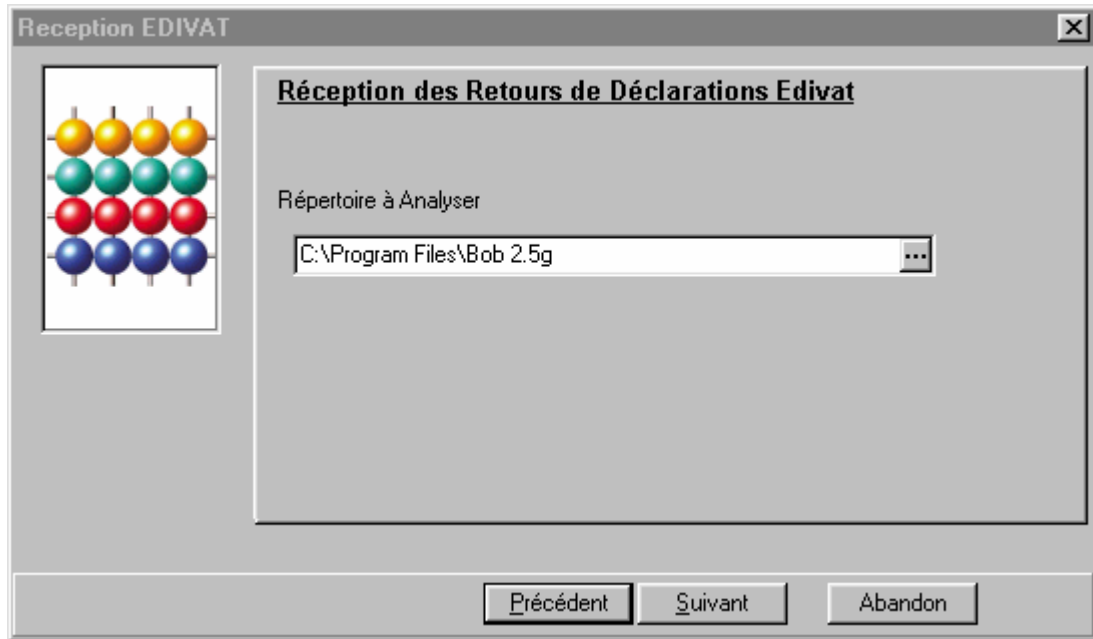
- L'adresse X-400 doit être identique à chaque envoi et doit être communiquée à l'Administration.
- Le sujet du message doit être obligatoirement « VATDECLARATION ».
- Un seul fichier peut être attaché par courrier (un fichier peut cependant contenir plusieurs déclarations).
- Pour Isabel les options de signature de mail (cfr ci-dessous) doivent être désactivées.



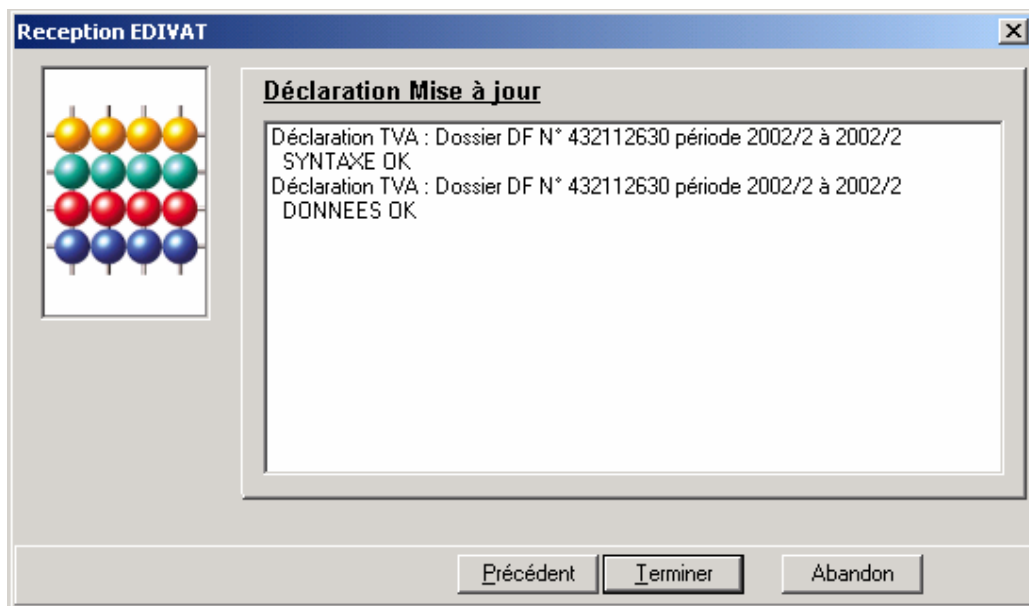
RECEPTION ET TRAITEMENT DES MESSAGES DE REPONSE

Dans les 24 heures suivant l'envoi de votre déclaration, l'Administration envoie un accusé de réception. Cet accusé mentionne l'acceptation de la déclaration ou la raison du rejet éventuel.

Ce fichier reçu de l'Administration doit être analysé par BOB. Les outils de réception de la déclaration EDIVAT se trouvent dans le module Système, dans le menu *Communications | Résultat EDIVAT*.



L'utilisateur sélectionne le répertoire dans lequel se trouve le fichier.

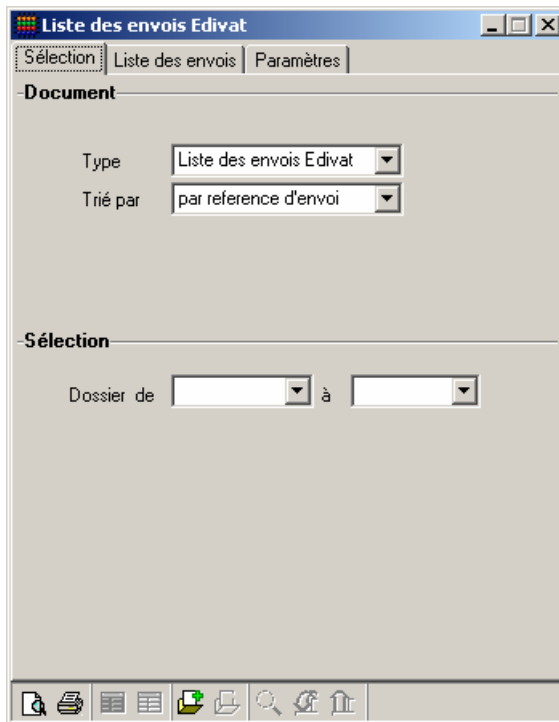


Un tableau indique ensuite si des erreurs ont été détectées dans le fichier « EDIVAT ». Si certaines erreurs ont été détectées par l'Administration, celles-ci seront indiquées dans l'accusé de réception. Les déclarations rejetées doivent être corrigées et renvoyées électroniquement à l'Administration.

Après l'analyse du fichier, celui-ci prend l'extension « .done » afin d'indiquer qu'il a été traité.

Le premier accusé de réception (syntaxe) vérifie aussi le format du mail (sujet, adresse X-400, ...). Ceci implique que certaines erreurs humaines indépendantes de BOB peuvent être la cause du rejet de la déclaration.

LISTE DES ENVOIS



Cet écran permet d'imprimer une liste des déclarations envoyées et des retours y afférant

Type : Liste les différentes impressions disponibles. Bob n'en fournit qu'une en standard, mais celle-ci est personnalisable.

Trié par : détermine l'ordre de tri, celui-ci peut être :

Par référence d'envoi : Trié par ordre d'envoi

Par dossier : Trié par dossier

Par n° de tva du comptable : Trié par n° de tva du comptable

Sélection : Permet d'affiner cette liste par une sélection de dossier(s).

L'onglet liste des envois reprend, dans une grille, la liste des envois EDIVAT correspondants aux critères demandés dans l'onglet « sélection ».

N° Envoi	Ref	Dos.	Période		N°TVA Comp	N°
			Type	Date		
43211263000001	1	IF	M	01/2003	432112630	4!
43211263000002	1	IF	M	02/2003	432112630	4!
43211263000003	1	IF	M	03/2003	432112630	4!
43211263000004	1	IF	M	04/2003	432112630	4!
43211263000005	1	IF	M	05/2003	432112630	4!
43211263000006	1	IF	M	06/2003	432112630	4!
43211263000007	1	IF	M	07/2003	432112630	4!
43211263000008	1	IF	M	08/2003	432112630	4!
43211263000009	1	IF	M	09/2003	432112630	4!

Voici un exemple de liste obtenue :

Liste des envois Edivat

Page N° 1

Référence		Dossier	Période	N°TVA comptable	N°TVA assujetti	Date de création	CTRL		Aperak		
N° de l'envoi	Sub Réf.						Date	St.	Date	St.	
43211263000001	1	IF	M	01/2003	432112630	453256947	01/20/2003	01/20/2003	V	12/30/1899	V
43211263000002	1	IF	M	02/2003	432112630	453256947	02/20/2003	02/20/2003	V	12/30/1899	V
43211263000003	1	IF	M	03/2003	432112630	453256947	03/20/2003	03/20/2003	V	12/30/1899	V
43211263000004	1	IF	M	04/2003	432112630	453256947	04/20/2003	04/21/2003	V	12/30/1899	V
43211263000005	1	IF	M	05/2003	432112630	453256947	05/20/2003	05/21/2003	V	12/30/1899	V
43211263000006	1	IF	M	06/2003	432112630	453256947	06/17/2003	06/20/2003	V	12/30/1899	V
43211263000007	1	IF	M	07/2003	432112630	453256947	07/15/2003	07/16/2003	V	12/30/1899	V
43211263000008	1	IF	M	08/2003	432112630	453256947	08/30/2003	09/01/2003	V	12/30/1899	V
43211263000009	1	IF	M	09/2003	432112630	453256947	09/12/2003	09/13/2003	V	12/30/1899	V